

Le dossier va être soumis au Conseil des ministres

Benghebrit impute le rejet de la réforme «à la peur du changement»

- La rentrée n'a pas eu lieu dans plusieurs établissements à Béjaïa
- Tizi Ouzou : Plus de 100 établissements sans directeur et 1 100 enseignants vacataires recrutés

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3965 - Lundi 5 septembre 2016 - Prix : 10 DA

30 000 commerçants de permanence pour l'Aïd

La hantise des commerces fermés

Page 3

Malgré la persévérance de l'Etat à l'éradiquer

Le commerce informel sévit toujours

Page 4

Ce que Kobler est venu chercher à Alger

Par Mohamed Habili

Si Martin Kobler, l'envoyé spécial de l'ONU pour la Libye, s'est trouvé hier et avant-hier à Alger, où il s'est entretenu avec Abdelkader Messahel, c'est évidemment pour obtenir que l'Algérie s'implique plus activement dans la recherche d'une solution politique définitive en Libye. La particularité de la crise libyenne c'est la division du pays en deux entités distinctes, disposant chacune d'un gouvernement, d'un Parlement, et d'une force armée, à défaut d'une armée tout court, et chacune se considérant comme la seule qui soit légitime. Résoudre cette crise consiste pour l'essentiel à amener les deux gouvernements, l'un et l'autre par définition de transition, à se fondre l'un dans l'autre, en attendant qu'une constitution soit adoptée et que des élections aient lieu. Ce ne sont pas les combats à Syrte contre Daech, ou ceux que mènent de leurs côtés les forces dirigées par le général Haftar, à l'est contre d'autres groupes islamistes, qui peuvent y conduire, même dans le cas, d'ailleurs quasi certain, que ces combats se soldent par des victoires. Cette particularité, en vertu de quoi les comparaisons avec les deux crises syrienne et libyenne ne sont pas valables, peut conduire à ce qui par bonheur n'existe pas encore en Libye, plus de cinq années après la chute de Kaddafi, c'est-à-dire à la guerre civile.

Suite en page 3

Avant-projet de loi de finances 2017

Sellal n'écarte pas des hausses mais «minimes»



Ph/E. Soraya/J. A.

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a été encore une fois optimiste sur la situation financière du pays malgré les retombées de la chute des prix du pétrole. Toutefois, il n'a pas nié l'introduction de nouvelles augmentations des prix dans le cadre de la loi de finances 2017, tout en rassurant que celles-ci seraient «minimes» et n'affecteront pas le pouvoir d'achat des citoyens.

Lire page 3

Importations de véhicules

Bientôt des évaluations pour fixer le quota de 2017

Page 5



Rencontres cinématographiques de Béjaïa

«Kendil el Bahr» ouvre le festival

Page 13

Le dossier va être soumis au Conseil des ministres

Benghebrit impute le rejet de la réforme «à la peur du changement»

■ L'expiration des vacances a pris fin hier, marquant le premier jour de la rentrée scolaire, pour les trois paliers (primaire, moyen et secondaire) avec plus de huit millions d'élèves inscrits, et ce, à travers le territoire national.



Par Meriem Benchaouia

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, qui a donné, à partir de la wilaya de Nâama, le coup d'envoi officiel de l'édition 2016-2017 a commenté les critiques dont elle a été la cible, consécutivement à la volonté du gouvernement d'entreprendre la réforme du système éducatif. La première responsable du secteur les impute à la «peur du changement de la part de leurs auteurs». Elle a annoncé, dans ce cadre, que le dossier de la réforme du baccalauréat va être soumis au Conseil des ministres soulignant que les points relatifs au contrôle continu, à la diminution du nombre de jours à l'examen et à la nature des épreuves «n'ont pas fait l'objet d'opposition». «Le dossier de réforme du baccalauréat va être soumis en Conseil des ministres et là où il n'y a pas eu d'opposition clairement affirmée ce sont les points sur le contrôle continu, le nombre de jours (qui passe de 5 à 3) et à la nature des épreuves», a indiqué

M^{me} Benghebrit à la Radio nationale. Elle a expliqué qu'il y a eu un débat «riche» sur le programme de la réforme notamment l'accord pour passer de 5 à 3 jours pour l'examen du Bac, le principe de prendre en compte le contrôle continu ainsi que de revisiter les modalités de conception des sujets. La ministre a annoncé, également, que l'examen de fin de premier cycle (examen de 5^e année primaire) ne sera pas supprimé. «L'examen de la 5^e année restera mais l'élève le passera au niveau de son établissement, ce qui est une nouveauté» depuis cette année, a-t-elle ajouté. M^{me} Benghebrit a indiqué, par ailleurs, que la réforme du secteur touchera aussi l'Office national des examens et concours (Onec). «La réforme de l'Onec est totalement engagée. Un certain nombre de mesures ont été prises dont notamment l'organisation et l'amélioration de cette instance y compris sur les plans matériel et de sécurisation», a déclaré la ministre.

Les nouveaux

manuels «répondent aux normes internationales»

Sur un autre plan, M^{me} Benghebrit a indiqué que le manuel scolaire de deuxième génération, sur le plan pédagogique, «répond aux normes internationales du point de vue conception et homologation». Les nouveaux manuels scolaires, notamment ceux des 1^{res} années primaire et moyenne, sont passés, avant leur impression, par la commission nationale des programmes et par la commission d'homologation, puis ils ont été soumis à des experts indépendants pour être, enfin, homologués, a-t-elle expliqué.

«Tous les efforts ont été faits pour que ces manuels soient aux normes internationales. Nous avons également ouvert une adresse mail «kitabi@education.gov.dz» dédiée aux remarques et critiques par rapport à ces nouveaux manuels, a-t-elle poursuivi.

La ministre a affirmé, par ailleurs, que toutes les mesures ont été prises pour faire de l'an-

née scolaire 2016-2017 une année de «stabilité» et de «tranquillité».

«Toutes les mesures ont été prises par le ministère de l'Education nationale, avec toute la solidarité gouvernementale et l'accompagnement du Premier ministre, pour faire de cette année une année de stabilité», a-t-elle précisé. «Nous avons eu un certain nombre de dérogations essentielles qui vont nous permettre d'assurer un fonctionnement tranquille du système éducatif, notamment au niveau du recrutement, de la formation des enseignants et de la retraite», a-t-elle ajouté. La ministre a indiqué que son secteur s'est engagé dans un processus dont «l'enjeu est de développer la qualité de l'enseignement qui passe forcément par celui de l'accompagnement et de la formation de l'enseignant».

Vers une stratégie de lutte contre l'échec scolaire

Par ailleurs, Nouria Benghebrit, a indiqué que son département s'employait à mettre en place une stratégie nationale de traitement pédagogique et de lutte contre l'échec scolaire. Le ministère de l'Education nationale s'emploie, depuis plus d'une année, à mettre en place une stratégie nationale de traitement pédagogique et de lutte contre l'échec scolaire, a-t-elle précisé. Affirmant que «le système éducatif prend en considération les aspects constitutifs de la société algérienne dans sa dimension éducative, scientifique, littéraire et artistique la plus en adéquation avec notre époque», la ministre a souligné que les efforts du secteur s'inscrivaient dans le cadre du processus d'amélioration et d'adaptation des programmes à la loi d'orientation sur l'éducation nationale.

M. B.

La rentrée n'a pas eu lieu dans plusieurs établissements à Béjaïa
Des parents d'élèves en colère

LA RENTRÉE des classes a eu lieu dans la wilaya de Béjaïa. Mais si dans la plupart des régions les élèves et enseignants ont repris le chemin de l'école dans des conditions normales, dans plusieurs établissements scolaires des trois paliers la rentrée n'a pas eu lieu, tout simplement en raison des carences liées aux aménagements et à l'encadrement. Cette situation a irrité les parents élèves qui ont décidé d'agir en gardant leurs enfants à la maison. Ils en ont décidé ainsi pour protester contre les conditions de scolarisation de leurs enfants et rappeler aux autorités du secteur leurs engagements pris l'an dernier et qui n'ont pas été suivis de faits. C'est le cas à Chellata où la rentrée des classes n'a pas eu lieu au CEM Larbi-Touati sis à Ighil Ouerki. Et pour cause, le terrain sur lequel est construit l'établissement est l'objet d'un litige. Autrement dit, la famille qui avait cédé le terrain n'a pas encore été dédommée et la justice avait tranché en sa faveur en juin dernier. Hier, la famille a exigé à être «dédommée» par l'exécution de la décision de justice mais de la manière forte : en fermant l'établissement. Le responsable de la Coordination des travailleurs de l'éducation (CTE/UGTA) ex-Sete, Noureddine Benmouhoub a dénoncé «un chantage». «Je dénonce ce genre de procédé et appelle cette famille à revenir la raison. Je suis contre cette manière de faire car cela s'appelle prendre des centaines d'élèves en otages». Au CEM Aliouat de la commune de Bouhklifa (daïra de Tichy), les parents d'élèves ont retenu leurs enfants à la maison et la rentrée n'a pas eu lieu. Ils réclament l'aménagement de l'accès à l'établissement sur 900 m, le renforcement du transport scolaire, l'aménagement des ateliers, informatique, salle de sport, la cantine scolaire, etc. Ils ont rappelé avoir saisi les autorités de wilaya et observé des actions similaires l'an dernier à ce sujet mais «hélas sans succès en dépit des engagements pris par les autorités du secteur». Dans la commune de Béni M'likèche, plus précisément au CEM de Tabouda-Rabiaâ-Benmessaoud, les parents d'élèves ont décidé de protester contre les carences dont souffre l'établissement depuis deux années. La situation du CEM est peu reluisante en matière de sécurité à cause de l'absence de personnel administratif, tel que le surveillant général et autres surveillants ou adjoint d'éducation, le manque d'encadrement pédagogique (enseignants) comme nous l'a précisé hier le maire de la localité. Cette situation se complique avec d'autres carences liées à l'aménagement de la cantine scolaire qui a pris du retard, le revêtement de la cour et les sanitaires, le manque d'entretien, etc. «Nous avons adressé un rapport à qui de doit l'an dernier et observé une grève de trois jours en 2015 mais cela est resté sans réponse», dira l'un des protestataires. A Tinebdar la situation est identique, les parents d'élèves ont retenu leurs enfants à la maison pour s'élever contre les mauvaises conditions de scolarisation dans les établissements de la localité, notamment ceux du primaire.

Hocine Cherfa

Rentrée des classes à Tizi Ouzou

Plus de 100 établissements sans directeur et 1 100 enseignants vacataires recrutés

Le coup d'envoi officiel de la rentrée des classes 2016/2017 à Tizi Ouzou a été donné depuis le lycée 20-Août de la ville du chef-lieu de la wilaya en présence des autorités locales dont le wali Brahim Merrad et le président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW). Après la levée des couleurs nationales, le cours inaugural portant sur l'un des héros de la guerre de Libération nationale, le colonel Lotfi, a été donné et ce après une présentation des chiffres de la rentrée dans la wilaya faite par le directeur local de l'éducation

Djamel Belkadi. Nous apprenons en marge de cette cérémonie officielle que plus de 1 100 enseignants ont été recrutés pour combler le départ massif d'enseignants à la retraite. Recalés à l'occasion du dernier concours de recrutement de près de 1 000 enseignants, ces heureux enseignants ont été appelés à la rescousse pour parer à ce déficit. Côté encadrement administratif, le directeur de l'éducation a rappelé que pas moins de 1 100 personnes ont été recrutées cette année. S'agissant du déficit en directeurs d'établissement, de

sources proches de l'académie de la wilaya de Tizi Ouzou, plus de 100 des 902 établissements (écoles, collèges et lycées) effectuent la rentrée sans leur premier responsable suite au départ d'anciens directeurs à la retraite. A notre question sur le problème de structures de l'éducation réalisées en préfabriqué dont la période limite est dépassée, le wali de Tizi Ouzou Brahim Merrad a assuré que ce genre d'opérations d'investissement ne sont pas concernées par le gel de leur financement à condition que leur état de vétusté dicte leur remplacement.

Il a saisi l'occasion pour appeler à œuvrer à la réalisation de résultats scolaires qualitatifs des élèves de la wilaya. Par la même occasion, il a annoncé la mise en service de deux collèges et deux lycées à l'occasion de cette nouvelle rentrée tout en reconnaissant que d'autres établissements devraient être livrés mais les travaux de réalisation ne sont pas achevés. A noter que quelque 211 459 élèves dont 17 213 en préscolaire devaient rejoindre les bancs de l'école hier à Tizi Ouzou.

Hamid M.

Avant-projet de loi de finances 2017

Sellal n'écarte pas des hausses mais «minimes»

■ Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a été encore une fois optimiste sur la situation financière du pays malgré les retombées de la chute des prix du pétrole. Toutefois, il n'a pas nié l'introduction de nouvelles augmentations des prix dans le cadre de la loi de finances 2017, tout en rassurant que celles-ci seraient «minimes» et n'affecteront pas le pouvoir d'achat des citoyens.

Par Nacera Chennafi

La cérémonie d'ouverture de la session parlementaire unique pour 2016-2017 a eu lieu hier en présence des présidents de deux chambres et en l'absence du groupe parlementaire du FFS au niveau de l'Assemblée populaire nationale qui a rejeté, dans un communiqué, les actes protocolaires. Les deux présidents, en l'occurrence, Larbi Ould Khelifa et Abdelkader Bensalah, se sont basés dans leurs interventions sur les amendements que connaîtra le règlement intérieur des deux chambres. Neuf projets de loi sont programmés pour cette première session qui se tient en conformité avec les dispositions de la nouvelle Constitution. Parmi ces textes, on cite le projet de loi sur la retraite et le projet de loi de finances 2017.

Dans ce contexte, le Premier ministre s'est prononcé sur ces deux sujets dans une déclaration à la presse au niveau du Conseil de la nation. Ainsi, s'agissant de l'avant-projet de la LF 2017, Sellal a indiqué que ce texte est «en étude et sera examiné en réunion du gouvernement, la fin de la semaine en cours». A ce propos, il a expliqué que ce texte portera sur «l'exécution» de la première année du nouveau modèle de la politique économique, déjà étudié au niveau du gouvernement pour trois ans (2016-2019). Ce projet de loi va apporter, selon le Premier ministre, des mesures de



Ph. J.E. Soraya/J.A.

soutien à l'économie nationale et l'investissement en «particulier l'investissement national» pour lequel «on attend de nouvelles transformations», a-t-il précisé. Il a ajouté que celles-ci vont renforcer les préoccupations de l'Etat, qui sont «l'amélioration de la production nationale dans les secteurs de l'industrie, l'agriculture et tous les secteurs importants». Ce texte apportera, selon Sellal, de nouveaux amendements pour l'amélioration des questions économiques et le soutien social. Reconnaissant que l'année 2017 sera «difficile», le Premier ministre est resté optimiste en affirmant que deux ans après le choc pétrolier, l'Etat va «maintenir les grands équilibres et le PIB va s'améliorer, la production et la productivité dans les autres secteurs aussi» a-t-il rassuré. «On affirme avec force ce que j'ai dit à Saïda

que l'industrie n'a pas connu de développement, je dis que celle-ci a connu un grand développement en comparaison avec les précédentes années. Par exemple, pour le ciment en 2017 l'Algérie n'importera plus ce matériau et on réfléchit pour l'exporter». Il citera aussi le cas de l'agriculture qui a connu, selon lui, «une croissance de 7%». «C'est le cas pour l'industrie et les autres secteurs», a-t-il ajouté. Le Premier ministre a affirmé que le budget de 2017 est en adéquation pour introduire un nombre important des réformes «sans toucher tout le système social algérien. On continue la construction des logements, les écoles et tout ce qui est en relation avec la santé», a-t-il rassuré. Interrogé sur de probables augmentations dans la LF 2017, Sellal n'a pas nié l'introduction d'augmentations ou bien

des impôts tout en rassurant que celles-ci seraient minimes. «On n'a pas encore pris de décisions et s'il y a des augmentations, celles-ci seront minimes sans affecter le pouvoir d'achat des citoyens surtout les démunis qui ont un revenu faible». Par ailleurs, en réponse à une question sur les prochaines législatives, il a souligné qu'au niveau du ministère de l'Intérieur on commence à s'organiser. «L'aspect politique n'est pas notre affaire mais c'est l'affaire des partis et la classe politique. J'ai demandé à Saïda que ces derniers soient au niveau de l'événement et la nouvelle Constitution», a-t-il dit avant de préciser que le gouvernement a d'autres perspectives. A cet effet, il est revenu encore une fois en affirmant : «En 2017, on continuera de sortir le pays de sa situation dans laquelle il se trouve pour entrer dans l'émersion». Il soulignera que des mesures importantes seront prises pour le soutien des industries de nouvelles technologies. «Il faut un changement des mentalités dans le pays», a-t-il lancé. Enfin, s'agissant de la retraite, en particulier la question de définition des métiers à haute pénibilité qui vont continuer à bénéficier de la retraite anticipée, il a expliqué que les listes de ces métiers concernés par la retraite proportionnelle «seront établies en concertation avec toutes les parties concernées une fois que le texte aura été soumis aux membres du Parlement».

N. C.

30 000 commerçants de permanence pour l'Aïd

La hantise des commerces fermés

Près de 33 000 commerçants, 440 unités de production, seront réquisitionnés dans le cadre du programme des permanences de l'Aïd el Adha visant à assurer un approvisionnement régulier en produits alimentaires et services de large consommation. Ceci pour éviter que des commerçants ne cessent leurs activités après la période des fêtes, parfois durant une semaine. Alors que la fête de l'Aïd El Kbir approche à grands pas, le ministère du Commerce semble vraiment bien organisé dans la mesure où il prend les devants bien avant les jours fériés de l'Aïd qui s'étaleront sur cinq jours. A chaque nouvelle fête religieuse, la hantise de la ville en «léthargie» forcée caractérise traditionnellement les lendemains de la fête. Le doute plane d'ores et déjà quant à la disponibilité, en quantités suffisantes, des produits alimentaires durant les cinq jours fériés. Le Département du commerce consent chaque année des efforts pour changer

la donne et faire disparaître cette crainte des commerces fermés et éviter le rush sur les produits de première nécessité. Ainsi, un total de 32 955 commerçants à l'échelle nationale sera réquisitionné pour cette période. Sur ce chiffre, 4 885 activent dans la boulangerie, 20 289 dans l'alimentation générale, fruits et légumes et 7 343 dans des activités diverses, indique un communiqué du ministère. Par wilaya, 6 558 commerçants assureront la permanence de l'Aïd à Alger dont 721 boulangeries et 3 561 magasins d'alimentation générale. 5 791 à Sétif, dont 804 boulangeries et 4 094 alimentation générale. À Blida, 4 552 commerçants sont mobilisés, dont 705 boulangeries et 2 806 alimentation générale. 4 059 commerçants à Batna, dont 654 boulangeries et 2 337 alimentation générale. À Oran 3 531 commerçants, dont 612 boulangeries et 2 486 alimentation générale. 2 827 commerçants à Saïda, 2 354 à Annaba, 2 233 à Ouargla et enfin

1 050 à Béchar, précise la même source. Les unités de production ne sont pas en reste. Un total de 440 unités de production sont concernées par la permanence. Il s'agit de 128 laiteries, de 272 minoteries et de 40 unités de production d'eau minérale et de source. A l'effet d'assurer la mise en œuvre de ce programme, le ministère fera appel durant l'Aïd à 2 059 agents de contrôle pour suivre la permanence. Le ministère a rappelé la disponibilité des commerçants à approvisionner la population durant les fêtes nationales et religieuses, en les appelant à «demeurer mobilisés en vue de contribuer massivement à la réussite de cette opération». Des sanctions seront prises à l'encontre des commerçants n'ayant pas respecté leurs obligations conformément à la législation en vigueur, avertit le ministère.

Des plans de sécurisation sont également mis en place dans les artères de toutes les villes d'Algérie pour assurer la

sécurité totale aussi bien pour les magasins que pour les commerçants et les citoyens. Ces mesures sécuritaires visent à garantir la sécurité et la tranquillité publique pour le citoyen, notamment au niveau des voies de circulation et des agglomérations urbaines durant cette fête qui se caractérise par une importante mobilité et un trafic routier très dense aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des villes ou entre les wilayas. Respecteront-ils cette permanence évitant ainsi au consommateur la galère de période de fête?

Malgré la bonne volonté du ministère du Commerce d'assurer le consommateur de la disponibilité des produits de large consommation, des perturbations ne sont pas à écarter sur le marché, surtout que la majorité des commerçants qui travaillent sur Alger viennent de l'intérieur du pays, et ils vont profiter bien évidemment de ce long week-end avec leurs familles.

Louiza Ait Ramdane

LA QUESTION DU JOUR

Ce que Kobler est venu chercher à Alger

suite de la page Une

La crise libyenne n'a pas encore débouché sur une guerre entre Tripoli et Tobrouk, mais celle-ci pourrait advenir, si une solution politique n'est pas trouvée à plus ou moins brève échéance. Paradoxalement, c'est parce qu'il existe à l'ouest comme à l'est des groupes terroristes, Daech et autres, que les forces relevant des deux gouvernements sont occupées pour le moment à réduire, que la division politique et territoriale est comme gelée, et ce depuis des années. Les deux forces armées se tiennent à bonne distance l'une de l'autre, d'autant que chacune se doit d'abord de nettoyer son territoire des groupes armés contestant son autorité. Tobrouk ne reconnaît pas le gouvernement dit d'union nationale de Sarraj, et tout indique qu'il n'est pas près de le faire. On a pu croire que son Parlement, reconnu par la communauté internationale à la différence de celui de Tripoli, finirait par lui voter la confiance, moyennant quelques aménagements dans sa composition. Continuer à le croire serait faire preuve aujourd'hui de naïveté. Tobrouk ne reconnaît le gouvernement de Sarraj ni demain ni après-demain, c'est désormais une évidence. Martin Kobler est de ceux qui croient que s'il en est ainsi, c'est parce qu'il y a dans la région une opposition sourde à la mise en œuvre de l'accord de Sekhirat dans l'ensemble de ses clauses. Cette opposition serait le fait de l'Egypte. C'est elle qui en apportant un soutien ferme à Tobrouk l'empêche de s'engager dans la voie tracée par la communauté internationale, c'est-à-dire en fait par ces mêmes puissances étrangères à la région intervenues militairement en Libye il y a plus de cinq ans. Avant Sekhirat, il n'y avait qu'un seul organe légitime en Libye, le Parlement de Tobrouk. Du fait de Sekhirat, il y en a désormais deux, avec le gouvernement de Sarraj. Si la crise libyenne devait se transformer en guerre civile, la communauté internationale y serait pour quelque chose. Ce que Martin Kobler est venu chercher ici les 3 et 4 septembre, c'est la promesse qu'Alger fasse contrepoids à l'Egypte, dans l'idée que c'est là la chose la plus indiquée pour avancer vers le rétablissement de l'unité libyenne. Il voudrait en somme que l'Algérie abandonne la position de stricte neutralité qu'elle observe depuis le début, qu'elle s'inscrive activement dans le processus de Sekhirat, au risque de nuire à ses relations et avec Tobrouk et avec l'Egypte. Le moins que l'on puisse dire est que ces chances de réussite ne sont pas grandes. M. H.

Malgré la persévérance de l'Etat à l'éradiquer

Le commerce informel sévit toujours

■ Après la vaste opération lancée par l'Etat depuis 2011 pour l'éradication définitive du commerce informel, près de 75% des marchés ont été éliminés. Mais avec les 130 commerces illicites recensés par le ministère à Alger jusqu'à la dernière semaine d'août, on peut dire que le fléau est bel et bien reparti.

Par Yacine Djadel

Le commerce informel est une activité fructifiante mais qui ne profite jamais à l'économie de son pays, puisque celle-ci échappe toujours au fisc. Pour l'Algérie, d'après des économistes, 37 milliards de dollars ont circulé en 2015 dans les circuits de l'informel. Un chiffre effarant puisqu'il équivaut à plus d'une année de recettes pétrolières échappant ainsi aux caisses du Trésor public. Autant de perte d'argent pour les banques du pays demeure un réel gâchis à l'idée de ne pas profiter au réinvestissement dans l'économie nationale. Afin d'y remédier de manière définitive, le gouvernement a pris en 2011 des mesures strictes en vue d'éradiquer ce marché devenu un véritable fléau en Algérie. En effet, suite à cette vaste opération lancée un peu partout dans les villes du pays, sur les 1 368 marchés informels recensés à l'échelle nationale, à l'époque, 999 ont été éliminés, selon les précisions d'un cadre du ministère du Commerce exerçant durant la même période. Des policiers ont même fait office de gardiens pendant toute la journée afin d'assurer que les marchands à la sauvette ne puissent revenir après avoir quitté les lieux. Des mesures appliquées avec une telle rigueur par les autorités sur le terrain qu'en l'espace de cinq années l'afflux de ces commerces parallèles a connu une nette baisse à travers tout le pays, y compris à Alger où ce dernier est, rappelle-t-on, plus élevé que la normale. C'est dire



que la tutelle n'a point lésiné en termes de volonté et de moyens fournis pour venir à bout de cette économie non rentable pour le pays, quoique le marché informel soit bien vu par la population qui, elle, trouve en ses prix au rabais une mine d'or pour s'approvisionner. Néanmoins, ces derniers temps un relâchement est à signaler, car de plus en plus de souks de l'informel réapparaissent un peu partout. Pour preuve, la capitale comptait jus-

qu'à la dernière semaine d'août 130 marchés informels regroupant quelque 4 000 intervenants, selon le bilan de contrôle des agents de la Direction du commerce de la wilaya d'Alger. A ce propos, leur état récapitulatif entre le 23 et 29 août 2016 qui, selon les anciennes déclarations des responsables devaient être déjà éradiqués depuis longtemps, montre bien l'existence importante encore de ces lieux de commerce illicite qui ne ces-

sent de sévir. Lancée en grande pompe il y a cinq ans, l'opération d'éradication des marchés informels s'avère être donc difficile, pour ne pas dire un échec pour les autorités publiques. Des écueils principalement dus à l'absence de structures adéquates pour les réglementer. Selon la déclaration faite il y a quelques mois de cela par le ministre du Commerce, Bakhti Belaïb, la répression de l'informel n'a pas donné les résultats

escomptés. L'une des raisons de cette situation revient, selon lui, au manque d'infrastructures adéquates pour absorber tous les commerçants qui exercent hors circuit. Par ailleurs, il est important de rappeler également qu'à la veille de chaque rentrée sociale ou de fêtes religieuses, les marchés informels réapparaissent et ce, en dépit des campagnes d'éradication menées par les autorités compétentes depuis 2011. **Y. D.**

Zéralda-Birtouta

Mise en service de la ligne ferroviaire le 1^{er} novembre

La ligne ferroviaire Zéralda-Birtouta via Sidi Abdallah sera mise en service le 1^{er} novembre, a annoncé samedi le ministre des Transports et des Travaux publics, Boudjema Talai. La ligne ferroviaire Zéralda-Birtouta, longue de 21 km, dont les travaux de réalisation vont bon train, sera mise en service le 1^{er} novembre prochain, a précisé M. Talai lors d'une visite d'inspection du projet, en compagnie du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune. Le pro-

jet comprend également la réalisation de cinq stations à Birtouta, Tessala El-Merdja, Sidi Abdallah, au pôle universitaire (Sidi Abdallah) et à Zéralda, 11 ponts, quatre tunnels et des ouvrages d'art.

La mise en service de cette ligne à raison d'un train toutes les 30 minutes sera l'occasion de lancer le billet unique pour le train, le tramway, le métro et les bus relevant de l'Etusa. L'examen de deux autres projets d'extension de cette ligne vers Aïn Benian d'un côté et Gouraya

(Tipasa) de l'autre a, par ailleurs, été finalisé. La ligne électrifiée Zéralda-Aïn Benian s'étend sur 15 km et celle entre Zéralda et Gouraya sur 90 km via Bousmaïl, Fouka Marine, Tipasa et le port d'Alger. Ces projets permettront de renforcer les moyens de transport à l'ouest d'Alger, de créer un équilibre entre les banlieues ouest et est, de désengorger les routes et d'améliorer la circulation dans la capitale, a affirmé M. Talai. **Deux opérations de distribution de logements «AADL» le 25 septembre**

et le 20 décembre De son côté, M. Tebboune a estimé que les projets de voies ferroviaires étaient «vitaux» pour la nouvelle ville de Sidi Abdallah qui devrait accueillir près de 10 000 familles avant la fin d'année. Il a préconisé d'accompagner cette ligne ferroviaire par des parkings au niveau des stations pour diminuer l'utilisation des voitures. Le ministre a annoncé le lancement d'une nouvelle opération de distribution de logements AADL de type location-vente le 25 septembre prochain dans 8 wilayas.

Une autre opération est prévue le 20 décembre où il sera procédé à la réception du premier quota de logements au niveau de la nouvelle ville de Sidi Abdallah, a ajouté le ministre, précisant que les travaux avancent conformément au plan fixé. Il a affirmé la possibilité pour le bénéficiaire de s'acquitter de la totalité du prix du logement ce qui lui permettra d'obtenir l'acte de propriété, ajoutant qu'une réflexion est en cours pour inciter les souscripteurs à opter pour ce mode de paiement. **Kais D.**

Séisme de Mihoub

630 millions de DA injectés dans des opérations de réhabilitation

Une dotation financière d'un montant de 630 millions de Da a été injectée dans des opérations de réhabilitation et de reconstruction des établissements scolaires affectés par le séisme qui a touché, le 29 mai dernier, la localité de Mihoub et plusieurs communes du nord-est de la wilaya, a-t-on appris hier

auprès des services de la wilaya. Un total de 62 établissements scolaires, tous paliers confondus, ont été endommagés, à des degrés divers, par ce séisme, selon le recensement définitif des dégâts enregistrés au niveau de huit localités, dont une cinquantaine de structures ont déjà fait l'objet de réfection et

ouvertes aux élèves issus de ces communes, a-t-on précisé. Douze autres établissements, dont sept ont été classés rouge, seront remplacés totalement ou partiellement par des structures en préfabriqué, a ajouté la même source qui fait état de l'entrée en fonction, à l'occasion de la présente rentrée scolaire, de deux

écoles primaires en préfabriqué, l'une située à «Mouaïssia», commune de Guel-el-kebir, et la seconde à Mihoub. Les cinq établissements restants devraient accueillir à nouveau les élèves, au plus tard fin septembre courant, a assuré, pour sa part, le directeur de l'éducation, Ahmed Lalaoui, en faisant observer que

toutes les dispositions ont été prises, en matière notamment de transport et de restauration, pour éviter toute perturbation dans la scolarité des élèves affectés «provisoirement» vers des établissements de Mezghena, Mihoub ou El-Azzizia.

Ali O./APS

Importations de véhicules

Bientôt des évaluations pour fixer le quota de 2017

■ Plusieurs secteurs procéderont bientôt à des évaluations visant à définir le contingent quantitatif des importations de véhicules pour l'année 2017, a indiqué, hier à Alger, le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdeslam Bouchouareb.

Par Amel B.

«Le quota pour 2016 a été réglé et pour 2017, le groupe de travail (regroupant les secteurs du Commerce, de l'Industrie et des Finances) va se réunir pour faire des évaluations et des propositions aux départements concernés, à savoir les ministères du Commerce et de l'Industrie», a déclaré M. Bouchouareb à l'APS, en marge de l'ouverture de la session parlementaire ordinaire de l'APN (2016/2017). Interrogé pour savoir si ce quota était en hausse ou en baisse par rapport à celui de 2016, il s'est contenté de répondre : «Je ne peux vous le dire car il faut d'abord faire l'évaluation de 2016 avant de définir le quota de 2017». Fixé initialement à 152 000 unités pour l'année 2016, le contingent quantitatif d'importation des véhicules a été finalement réduit à 83 000 unités. Le contingent des véhicules concerne ceux



destinés au transport de dix personnes ou plus (chauffeur inclus), les véhicules de tourisme et autres véhicules automo-

biles principalement conçus pour le transport des personnes (y compris les voitures de type «break» et les voitures de cour-

se) et les véhicules dédiés au transport de marchandises. Les engins tels que les camions et tracteurs que certains professionnels importent pour le fonctionnement de leur entreprise ne sont pas concernés par le dispositif des licences. Selon les prévisions du ministère du Commerce, la facture d'importation des véhicules ne dépassera pas un milliard usd en 2016, contre 3,14 milliards usd (265 523 véhicules) en 2015 et 5,7 milliards de dollars en 2014 (417 913 unités). Parallèlement à l'octroi des licences d'importation, attribuées en mai dernier à 40 concessionnaires sur 80 postulants, le gouvernement a exigé des concessionnaires d'engager des investissements dans le secteur des véhicules et les filières industrielles annexes.

Le projet Peugeot suit son cours

A une autre question sur l'état d'avancement du projet Peugeot

en Algérie, il a assuré que ce projet «est en train de suivre son cours» sans donner plus de détails. Le ministre avait déjà déclaré, la mi-juillet, que le rôle du gouvernement algérien était de «rapprocher les avis des trois partenaires» concernés et que la phase «la plus compliquée» a été, dans ce sens, dépassée. De même que pour l'usine Renault, le projet Peugeot, dont l'accord n'a pas encore été signé, sera implanté dans la localité d'El Hamoul relevant de la daïra d'Oued Tlélat dans la wilaya d'Oran. En novembre 2015, M. Bouchouareb avait annoncé que Peugeot comptait s'installer en Algérie avec sa filiale Faurecia pour satisfaire ses besoins de sous-traitance. Il avait alors avancé que les deux parties, algérienne et française, s'étaient mises d'accord pour que la nouvelle usine fabriquera quatre modèles dont un véhicule utilitaire de type pick-up dans une première phase.

A. B./APS

Lait

La facture d'importation en nette baisse

La facture d'importation du lait a reculé à près de 477 millions de dollars (usd) durant les sept premiers mois de 2016, contre 707,5 millions usd à la même période de 2015, soit une baisse de 32,58%, selon les Douanes. Les quantités importées de ce produit (lait en poudre, crèmes de lait et matières grasses laitières utilisées comme intrants) ont également reculé pour s'éta-

blir à 201 134 tonnes contre 236 399 tonnes, soit une réduction de près de 15% entre les deux périodes de comparaison, indiquent les chiffres du Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis). Outre la baisse des quantités importées, la facture a reculé également en raison de la chute des prix à l'importation par l'Algérie de cette denrée alimentaire. Ainsi,

durant les cinq premiers mois 2016, le prix moyen à l'importation par l'Algérie des poudres de lait s'est établi 2 425 usd/t contre 2 962 usd/t durant la même période en 2015 (-18,1%). Pour rappel, la facture des importations de lait en poudre, crèmes de lait et matières grasses laitières, avait reculé à 1,04 milliard de dollars (md usd) en 2015 contre 1,91 md usd en 2014, pour des quantités

de 372 252,4 tonnes contre 395 898,2 tonnes. Afin de réduire les importations de ce produit subventionné et de promouvoir la filière lait, des mesures avaient été décidées par le gouvernement en faveur des éleveurs et des opérateurs de ce secteur en augmentant la subvention du lait cru et en encourageant l'investissement, avec l'objectif de baisser les importations de la poudre de

lait de 50% à l'horizon 2019. Le gouvernement a ainsi décidé que le prix de référence du litre de lait cru de vache soit fixé à 50 DA (contre 46 DA auparavant), se répartissant entre 36 DA le prix de cession du lait cru aux laiteries et 14 DA de subvention de l'Etat, contre, respectivement, 34 DA et 12 DA auparavant. En réponse à la préoccupation des éleveurs relative à l'accès à l'aliment de bétail et à la régulation du marché de ce produit, il a été décidé d'approvisionner directement les éleveurs en matière de son (résidu de mouture de blé). D'autres mesures de facilitation à moyen terme ont été prises par le gouvernement afin d'asseoir une stratégie de relance de la filière lait. Il s'agit notamment de l'accès des professionnels de la filière lait au foncier agricole pour leur permettre d'investir en amont de cette filière et concourir au développement des grandes cultures (céréales et fourrages). Les pouvoirs publics ambitionnent, dans ce cadre, de promouvoir la création de fermes modernes intégrées pour l'élevage bovin laitier et la production de céréales et de fourrages dans le cadre de contrats-programmes. Il s'agit aussi d'encourager l'utilisation du crédit de campagne «R'fig» pour investir dans la production des fourrages, tandis que les coopératives des éleveurs seront incitées à recourir à l'exploitation des périmètres irrigués, notamment dans les Hauts-Plateaux et le Sud.

G20

Les dirigeants du monde au chevet de l'économie mondiale

Les chefs d'Etat et de gouvernement des vingt premières économies mondiales vont se rencontrer à Hangzhou, au sud-ouest de Shanghai, pour tenter de s'accorder sur les moyens de relancer la croissance. Après le vote des Britanniques pour sortir de l'Union européenne, le Fonds monétaire international (FMI) a abaissé ses prévisions de croissance à 3,1% en 2016 et 3,4% l'année prochaine. Outre le Brexit, les risques qui pèsent sur la reprise sont nombreux : prix du pétrole bas, ralentissement, voire récession de certains pays émergents, échanges commerciaux en berne... «La présidence chinoise du G20 cette année a mis en avant le problème de récupérer la croissance», indique Angel Gurría, secrétaire général de l'Organisation de coopération et de développement économiques (Ocde). Le défi, explique le secrétaire général, est de faire

redémarrer l'investissement alors que tous les moteurs de la croissance mondiale tournent au ralenti. Pourtant, si ces incertitudes minent la confiance des investisseurs, les crises majeures ont été évitées. Lors du rassemblement des ministres des Finances du G20 à Shanghai, en février, la Chine faisait encore trembler le monde, avec une nouvelle chute de sa monnaie et de ses Bourses. Cet été, lors des réunions des ministres du Commerce à Shanghai, puis de leurs collègues des Finances à Chengdu, dans la province du Sichuan, c'était le Brexit qui inquiétait.

Enrayer la chute des échanges

Néanmoins, les dirigeants des pays, qui représentent 84% de l'économie mondiale, devront réfléchir aux solutions permettant

d'enrayer la chute des échanges mondiaux. Leur croissance ne dépasse pas 3% par an, contre plus de 7% les deux décennies précédant la crise. Entre le Brexit, la campagne du candidat républicain Donald Trump à l'élection présidentielle américaine, l'opposition désormais affichée de la France et de l'Allemagne au traité de libre-échange avec les Etats-Unis, ou encore la crise migratoire, la mondialisation n'a pas bonne presse. En juillet, à Shanghai, les ministres du Commerce des pays du G20 s'étaient quittés sur un constat d'échec : «Nous notons avec inquiétude que, malgré les promesses répétées du G20, le nombre de mesures restrictives affectant le commerce et les services a continué à augmenter», avait regretté le communiqué final de la réunion. A côté de cette question des échanges, deux autres dossiers figurent en

bonne place dans l'agenda économique de ce G20 sous présidence chinoise. Les questions climatiques et la fiscalité. Le dossier du verdissement de l'économie devrait au moins bénéficier d'un élan supplémentaire. Le premier pollueur du monde, responsable de 24% des émissions de CO2, vient, en effet, de ratifier l'accord de Paris, neuf mois après la COP21. Sur les questions de fiscalité, l'idée est de freiner l'érosion des bases fiscales par une amélioration de la transparence et de lutter contre les paradis fiscaux. Avec l'Ocde, le G20 est à la manœuvre sur le dossier BEPS (Base erosion and profit shifting), qui vise à rénover les conventions fiscales entre les pays, afin de combler les failles permettant aux multinationales de réduire leurs impôts dans les pays où elles gagnent de l'argent.

R.E.

Souad H./Agences

Tizi Ouzou

Des journées portes ouvertes sur le CFPA des arts traditionnels

■ Le centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) des arts traditionnels de Boukhalfa dans la commune de Tizi Ouzou organisera du 06 au 08 septembre prochain des journées portes ouvertes sur les opportunités et les offres de formation, a-t-on appris de son directeur Kamel Sellah.



Ph. > D. R.

Par Ilham N.

Cette initiative qui intervient en prévision de la rentrée du 25 septembre prochain, a pour objectif d'informer les citoyens de la commune de Tizi Ouzou ainsi que

des localités avoisinantes sur les missions sur cet établissement qui œuvre pour la formation d'une main d'œuvre qualifiée apte à intégrer le monde du travail mais aussi à préserver le patrimoine local, a-t-il expliqué. L'information et l'orientation sur

l'offre de formation pour la rentrée de septembre 2016 seront appuyées par une exposition d'objets de l'artisanat, tel que le bijou, les robes kabyles, le gâteau traditionnel et le tapis réalisés par des anciens stagiaires, ainsi que des équipements pédagogiques d'accompagnement et des outillages mis à la disposition des apprenants pendant la période du stage, a-t-il précisé.

Seront associés à cette démarche les différents dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle, ainsi que des représentants de la chambre de l'artisanat et des métiers qui accompagnent les diplômés des métiers de l'artisanat tel dans le montage de leurs projets et intégration du monde du travail, a-t-il encore signalé. M. Sellah a expliqué que la formation phare au niveau du CFPA des arts traditionnels de Boukhalfa est la bijouterie traditionnelle qui connaît un engouement particulier des jeunes demandeurs de formation, en plus de l'habit traditionnel qui attire notamment les jeunes filles ayant un niveau de scolarité inférieur à la 4^e année moyenne.

Selon lui, 80% des artisans bijoutiers qui activent actuellement dans la wilaya de Tizi Ouzou ont été formés par le centre et que la chambre de l'artisanat et des métiers est le principal partenaire des arts traditionnels puisque elle assure un accompagnement durable aux nouveaux diplômés dans le lancement de leurs ateliers de production et l'intégration du marché de l'emploi. Il a annoncé, par ailleurs, la réintégration à l'occasion de la rentrée

de septembre en cours d'une troisième formation diplômante suspendue depuis quelques années pour manque de formateurs, en l'occurrence la sculpture sur bois qui sera rouverte suite au recrutement d'un enseignant spécialisé. Le centre assure également des formations qualifiantes dans les spécialités du gâteau traditionnel, piquage et montage et la tapisserie pour laquelle une section détachée sera créée au niveau de Bouzeguène, a-t-il fait savoir. Pour la session de septembre, le centre ouvre 125 nouveaux postes de formation avec une moyenne de 25 postes par spécialité, a-t-il indiqué, avançant le chiffre de 122 stagiaires pris actuellement en charge par l'établissement dans le mode de formation résidentielle et 222 autres dans le cadre des formations par apprentissage assurées au personnel des entreprises ayant signé des conventions avec le CFPA.

I. N./APS

Constantine Un nouveau poste source pour l'alimentation en électricité

LA WILAYA de Constantine vient de bénéficier d'un projet de réalisation d'un poste source d'une capacité de 2x40 MVA (mégavoltampère) destiné à l'alimentation en électricité de près de 20 000 logements implantés dans les nouvelles cités, a-t-on indiqué samedi à la direction de l'énergie. Ce poste qui devra renforcer le réseau de distribution d'électricité et alimentera les logements achevés ou en voie de réalisation au nouveau pôle urbain intégré d'Ain Nehas, à la ville Massinissa et dans la commune d'Ain Abid, a-t-on informé de même source, faisant part de l'impact de ce projet dans l'accélération du programme national en cours de résolution de la crise du logement. Une fois opérationnel, ce projet accordé à la wilaya au titre d'une opération spéciale permettra de «libérer» des milliers de logements à caractère social, achevés depuis un moment, mais qui n'ont pas été distribués faute de réseau électrique, a-t-on souligné de même source, affirmant que tous les moyens nécessaires seront mobilisés pour permettre la mise en service de ce projet dans les meilleurs délais. Le futur poste source assurera, dans une première phase l'alimentation en électricité de dix huit mille (18 000) logements publics locatifs (LPL) et plus d'un millier d'unités de type promotionnel public (LPP) et sociaux participatifs (LSP), a-t-on encore fait savoir de même source, rappelant le caractère «d'urgence» que revêt ce projet. La mise en service de ce poste source donnera lieu à «l'ouverture» du nouveau pôle urbain intégré d'Ain Nehas dont la réalisation a été lancée en 2013 pour un canevas mobilier comprenant 6 400 logements au titre d'un programme initial appelé à croître, a-t-on souligné de même source.

R.R.

Batna

Plus de 600 secouristes formés par l'association «Dhoha»

L'association «Dhoha» pour la solidarité et le secourisme a formé depuis sa création en 2010 plus de 600 secouristes dans le cadre de mission de développement de la culture du secourisme civile, a indiqué samedi son président Kamel Bensebaâ. L'objectif ambitieux de l'association est de former un secouriste dans chaque famille et de contribuer à sauver les vies des victimes des accidents de la circulation dont «beaucoup meurent à cause d'une action d'assistante maladroit des premiers arrivés

sur le lieu de l'accident», a indiqué Bensebaâ en marge de la cérémonie de sortie de la 10^{ème} promotion de secouristes de l'année 2016 composée de 21 jeunes. Timide au début, l'engouement pour les formations en secourisme a considérablement cru depuis 2011 particulièrement chez la gent féminine, assure le président de cette association à vocation caritative et sociale qui relève que sur les 21 secouristes de la 10^{ème} promotion 2016, 20 sont des femmes. Au total, Bensebaâ titulaire d'un

diplôme international d'encadrement assure avoir formé depuis 2010 près de 3 000 secouristes au sein de son association et du comité de wilaya de secourisme de la section local du Croissant-Rouge algérien (CRA). La 10^{ème} promotion de secouristes de l'association Doha est composée d'étudiantes en pharmacie et en médecine ainsi que des retraitées dont M^{me} Tounsia Yahia d'El Madher (ancienne technicienne en radiologie) qui a indiqué avoir opté pour cette formation suite à son incapacité

à secourir un proche qui saignait devant elle. M^{me} Tounsia Yahia a indiqué avoir également inscrit à cette formation sa fille de 20 ans qui suit des études universitaires en langues étrangères. La protection civile a formé de son côté plus de 3 000 secouristes bénévoles, a indiqué le chargé de communication de ce corps constitué Zohir Nekaâ qui a fait état du lancement de la seconde phase de formation de secouristes de proximité dans le domaine des catastrophes.

O.F./agences

Biskra

Inscription de 9 opérations d'amélioration urbaine pour la commune Lioua

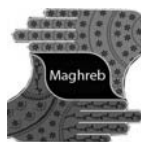
Pas moins de neuf opérations de développement visant à améliorer le cadre de vie du citoyen ont été inscrites dans la commune de Lioua située à 50 km au sud de chef-lieu de la wilaya de Biskra, a-t-on appris des services de cette collectivité locale. Ces opérations de développement visant à améliorer le cadre de vie du citoyen ont été inscrites dans la commune de Lioua située à 50 km au sud de chef-lieu de la wilaya de Biskra, a-t-on appris des services de

cette collectivité locale. Ces opérations pour lesquelles un montant de 30 millions de DA a été alloué concernent le projet de réhabilitation de l'entrée principale de la ville de Lioua (première tranche), d'une opération similaire pour le groupe d'habitation «Essehira», et également la réhabilitation du centre de cette localité et l'aménagement de l'avenue du 1er novembre ainsi que la rue Mohamed Noui au centre de la commune, a fait savoir la même source. Les mêmes ser-

vices ont ajouté que le programme d'amélioration du cadre de vie des citoyens de cette commune à vocation agricole englobe aussi une opération de goudronnage de la route menant du siège de l'Assemblée populaire communale (APC) de Lioua vers le cité «El Faïdh», et l'ouverture d'une piste vers le village de Choucha. D'autres opérations vont également être mises en œuvre, à savoir la réalisation d'une place publique à «Essehira» et une autre à l'ave-

nue «Drâa El Chikh», a-t-on encore détaillé soulignant que la concrétisation de toutes ces opérations permettra d'améliorer le quotidien des citoyens et le désenclavement des groupes d'habitations de cette commune qui compte près de 25 000 habitants. La réception de ces projets financés dans le cadre du plan communal de développement est prévue avant la fin de l'année en cours, concluent les mêmes services.

M.I./APS



Libye

Martin Kobler salue le rôle «actif» de l'Algérie pour le processus de paix

■ Le représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la Libye, Martin Kobler, a salué, à Alger, le rôle «actif» et «constructif» de l'Algérie en faveur de la restauration de la paix et de la réconciliation nationale en Libye.

Par Faiza O.

«Je remercie l'Algérie pour son rôle actif, fort et constructif en faveur de la restauration de la paix et de réconciliation nationale en Libye», a déclaré M. Kobler à la presse, au terme de son entretien avec le ministre chargé des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel. Il s'est dit également «très ravi» du soutien de l'Algérie à la Libye et à la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul). M. Kobler a indiqué avoir eu un entretien «très intensif» avec M. Messahel, estimant qu'il était «très important» d'échanger régulièrement des points de vues sur la situation en Libye. «On a également évoqué la lutte contre le terrorisme ainsi que la situation à Syrte», a-t-il ajouté, affirmant que «Syrte sera libérée très bientôt» du groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech). L'émissaire onusien a déclaré également avoir abordé avec le ministre la question de la réconciliation nationale en Libye, rappelant qu'une réunion sur cette question s'était tenue jeudi et vendredi derniers à Tunis avec la participation d'une centaine de Libyens et des experts internationaux, dont des Algériens. M. Kobler a souligné l'importance pour les Libyens de s'asseoir autour d'une table et d'avoir un cadre pour discuter de



Ph. > D. R.

la question de la réconciliation nationale. Pour sa part, M. Messahel a fait savoir que son entretien avec M. Kobler «fait partie d'une série de rencontres périodiques qui nous a permis d'échanger les informations et les analyses et surtout de parler de ce qui est en chantier maintenant». «Nous avons également parlé de l'expérience algérienne en matière de réconciliation nationale en Algérie», a-t-il ajouté, annonçant la tenue d'une réunion de dialogue politique libyen dans les prochains jours à Tunis. Le ministre a affirmé avoir réitéré, lors de cet entretien, la position de l'Algérie concernant le dossier libyen, à savoir «l'urgence et l'importance» d'aller vers la mise en œuvre de l'accord du 17 décembre 2015 et que la question libyenne est d'abord une affaire des Libyens eux-mêmes. «Nous sommes en contact avec tous nos partenaires en Libye pour que le dialogue inter-libyen inclusif puisse accélérer la mise en œuvre de cet accord qui a été difficilement et patiemment conclu», a-t-il dit. Après avoir souligné que les Nations unies ont un rôle dans le règlement de la crise libyenne et ont un mandat pour le faire, il a

toutefois réaffirmé que la solution «doit être inclusive, faite par les Libyens pour préserver leur pays». «Nous avons discuté également de la situation sécuritaire en Libye et abordé l'implication de la communauté internationale dans le processus de paix dans ce pays», a-t-il ajouté. M. Messahel a annoncé la tenue prochaine de réunions sur le dossier libyen à New York, notamment «pour amener la communauté internationale à s'impliquer davantage afin d'accompagner la Libye dans ce processus, soit à travers les Nations unies ou les pays membres du Conseil de sécurité». «La situation est complexe mais il y a des chances d'aller de l'avant vers la mise en œuvre des engagements pris par tous les acteurs dans le cadre de l'application de l'accord du 17 décembre 2015», a-t-il conclu.

Les jihadistes de l'EI attaqués dans leur dernier réduit à Syrte

Les forces du Gouvernement libyen d'union nationale (GNA) ont lancé une nouvelle offensive contre le dernier réduit du groupe Etat islamique (EI) à Syrte, qui

était le principal fief des jihadistes dans le pays. La reprise totale de Syrte par les forces pro-GNA, qui ont bénéficié de l'aide des frappes aériennes américaines, serait un important revers pour le groupe jihadiste, déjà en grande difficulté dans les territoires qu'il contrôle en Syrie et en Irak. L'opération militaire pour reprendre la ville, située sur la côte méditerranéenne à environ 450 km à l'est de la capitale Tripoli, avait été lancée en mai par les forces du GNA, l'exécutif reconnu par la communauté internationale. Les forces pro-GNA étaient entrées le 9 juin dans la ville, mais leur offensive avait été ralentie par les snipers, les mines et les voitures piégées des jihadistes. A partir du 1^{er} août, aidées par des frappes américaines, elles avaient repris aux jihadistes de nombreux secteurs, notamment le QG de l'EI dont les combattants s'étaient retranchés ces derniers jours dans le quartier N° 3 en bordure de mer. «Les combats ont commencé. Nos forces attaquent les dernières positions de Daech (acronyme arabe de l'EI) dans le quartier N°3», a indiqué à l'AFP un combattant pro-GNA. «Nos forces avancent à l'intérieur des der-

nières poches (de résistance) où se cachent les derniers combattants de Daech dans le quartier N°3 et ont pris le contrôle de plusieurs positions», a confirmé sur Facebook le centre de presse des forces loyales au GNA, qui a précisé qu'elles avaient également déjoué une attaque suicide à la voiture piégée.

Un photographe de l'AFP a vu des ambulances quitter la ville en direction de Misrata, une ville située à mi-chemin entre Syrte et Tripoli. Les combats de samedi ont fait au moins 10 morts et une soixantaine de blessés dans les rangs pro-GNA, selon un médecin de l'hôpital de Misrata. Les forces loyalistes avaient annoncé le 28 août le début de «l'ultime bataille» pour reconquérir la totalité de Syrte.

Trouver un «compromis»

Elles ont dit samedi avoir découvert dix corps de jihadistes dans une école alors qu'elles ratissaient le quartier N°1 qu'elles ont «libéré totalement» lundi. En fin de soirée, l'intensité des combats avait diminué, selon le journaliste de l'AFP qui a fait état de coups de feu sporadiques dans la ville, survolée par des avions militaires. Depuis le début de l'offensive sur Syrte le 12 mai, plus de 400 combattants loyalistes ont été tués et environ 2 500 blessés. Le bilan humain des combats au sein de l'EI n'est pas connu. Profitant du chaos régnant en Libye depuis la chute du colonel Mouammar Kadhafi en 2011, avec des combats entre milices et une profonde instabilité politique, les jihadistes de l'EI s'étaient emparés en juin 2015 de Syrte, la ville natale de Kadhafi. Mais si la reprise de Syrte serait un échec pour l'EI, elle n'écarterait pas d'un coup la menace jihadiste en Libye, avertissent des experts. Avant l'offensive sur Syrte, des sources françaises et américaines faisaient état de 5 000 et 7 000 jihadistes de l'EI dans toute la Libye.

F. O./Agences

Sahara occidental

Les prisonniers politiques du groupe de Gdeim Izik entament une grève de la faim

Les prisonniers politiques sahraouis du groupe de Gdeim Izik ont entamé une grève de la faim de 48 heures pour demander le règlement de leur situation et protester contre les conditions inhumaines et les mauvais traitements perpétrés à leur encontre de la part de l'administration de la prison marocaine, a indiqué le ministère des Territoires occupés et de la Communauté sahraouie établie à l'étranger. Les autorités marocaines ont procédé récem-

ment au transfert de 21 prisonniers politiques sahraouis de groupe de Gdeim Izik depuis la prison de Salé à El Aarjat, après l'annonce de la Cour de Cassation marocaine, le 27 juillet dernier, du jugement des 23 condamnés du groupe de Gdeim Izik et le renvoi de l'affaire devant une juridiction pénale de droit commun. En novembre 2010, des affrontements ont éclaté au Sahara occidental occupé, lorsque les forces de sécurité marocaines ont

démantelé un camp sahraoui à Gdeim Izik où des milliers de Sahraouis manifestaient pour des revendications sociales et économiques. Des centaines de Sahraouis ont été arrêtés et 25 d'entre eux ont été condamnés par un tribunal militaire à de lourdes peines d'emprisonnement allant de 20 ans à la perpétuité. Les prisonniers politiques sahraouis avaient mené plusieurs fois des grèves de la faim pour protester contre leur incarcération arbi-

traire et leur jugement inéquitable. Des organisations internationales, ainsi que les familles des prisonniers avaient, à plusieurs occasions, demandé un procès équitable, conformément au droit international dans ce dossier, puisqu'il s'agit de détenus politiques, rappelle-t-on. De son côté, le Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme avait exprimé son inquiétude face aux rapports attestant que les accusés sahraouis avaient été torturés et mal-

traités pendant leur détention provisoire. «Le recours aux tribunaux militaires ou d'exception pour juger des civils soulève de sérieux problèmes quant à l'équité, l'impartialité et l'indépendance de l'appareil judiciaire», avait déclaré le porte-parole du Haut-Commissariat onusien. Trois ans après le verdict du procès, la Cour de cassation marocaine a ordonné la tenue d'un nouveau procès devant une juridiction civile.

Kamel L./ APS



Réfugiés

Merkel menacée par la droite populiste sur ses terres

■ Un an après la décision d'Angela Merkel d'ouvrir l'Allemagne aux réfugiés, le Mecklembourg-Poméranie occidentale (nord-est) renouvelle hier son Parlement régional, un scrutin qui pourrait voir les populistes de l'AfD doubler le parti de la chancelière.

Par Ali O.

Les électeurs de cette région de l'ex-RDA communiste ont commencé à voter à 08h00 (06h00 GMT) et des premières projections de résultats sont attendues peu après la fermeture des bureaux de vote à 16h00 GMT.

La problématique de l'intégra-



Ph. > D. R.

tion du million de demandeurs d'asile arrivés l'an dernier a monopolisé la campagne électorale dans cet État-région de l'ex-RDA communiste, offrant un terrain fertile aux populistes anti-immigration de l'Alternative pour l'Allemagne (AfD), partis pour réunir entre 20 et 25% des voix.

Car même si seuls quelques milliers de réfugiés sont installés dans le Mecklembourg, "la politique migratoire a provoqué un grand sentiment d'insécurité", explique à l'AFP Frieder Weinhold, candidat CDU à Wismar, ville de 42 000 âmes sur la Baltique. «Je vote AfD. La raison principale, c'est la question des demandeurs d'asile», confirme un retraité de Ludwig. «Pour eux, il y a de l'argent, pas pour les retraités (...) ça me met en colère». La chef de ce parti, Frauke Petry, a elle appelé vendredi dans une vidéo les électeurs à «faire l'Histoire non seulement de l'État-région mais de toute l'Allemagne» en votant en masse pour l'AfD. En difficulté – seulement 44% lui font confiance pour un quatrième mandat – la chancelière pourrait voir son parti, la CDU, dépassé par l'AfD lors de ce scrutin qui fait figure, avec celui de Berlin le 18 sep-

tembre, de répétition générale à un an des législatives. En meeting samedi dans cet État régional où se trouve sa propre circonscription électorale, Mme Merkel a mis en garde contre le vote populiste, ces «gens qui provoquent mais qui n'ont rien fait pour ce Land».

Toute la semaine, la chancelière qui se trouve en Chine hier pour cause de G20 a multiplié ce type d'appels. Mais jusqu'à présent les sondages, placent l'AfD en deuxième position, devant la CDU. Cette popularité croissante a d'ailleurs été jugée «effrayante» vendredi par le Conseil central des Juifs d'Allemagne. Dans la presse, on se fait déjà une raison. «Désormais l'Allemagne a ce qui n'avait jamais existé depuis la fin de la guerre (en 1945) : un parti d'extrême droite», regrette le quotidien «Die Welt».

«Je m'attends à un score de jusqu'à 30% pour les mouve-

ments identitaires AfD et (le parti néonazi) NPD, 25% pour le premier et 5% pour le second», prévient aussi Hajo Funke, professeur de sciences politiques à l'Université libre de Berlin, qualifiant l'AfD de «lame de fond».

Quant aux deux principales formations, le Parti social-démocrate (SPD) et la CDU, en coalition dans ce Land ainsi qu'au niveau fédéral, M. Funke leur promet une «gifle». Un sondage publié mercredi leur donne des scores respectifs de 28% et 20%, contre 35,6% et 23% en 2011.

Au-delà de la question des réfugiés, l'AfD tire sa force «de la difficulté qu'ont le SPD et la CDU à se différencier», reconnaît M. Weinhold, «beaucoup de gens ne se sentent plus représentés». Un rejet des élites, nourri par une politique d'austérité régionale, sur lequel les populistes surfent malgré les progrès économiques de ce Land.

Déséparés par le succès des populistes qui ont déjà obtenu des scores importants lors de régionales au printemps, certains responsables ciblent directement la chancelière et sa politique migratoire.

Sa décision il y a un an jour pour jour d'accueillir les réfugiés en masse a «provoqué une scission dans notre société», peste le chef du gouvernement régional sortant, Erwin Sellering (SPD).

Angela Merkel souligne pour sa part toujours que ce choix s'imposait en 2015, même si depuis les deux attaques commises fin juillet par des demandeurs d'asile et revendiquées par l'organisation État islamique, elle a donné un accent plus sécuritaire à sa politique.

A. O.



Points chauds

Crédibilité

Par Fouzia Mahmoudi

Après plusieurs mois de silence qu'elle n'a brisé que rarement, et seulement lorsque l'actualité la plus grave le demandait (les attentats de Nice), Marine Le Pen fait aujourd'hui sa grande rentrée politique et débute son année électorale qu'elle a bien l'intention de terminer avec sa victoire à la présidentielle d'avril prochain. Sachant que la situation délétaire qui règne en France actuellement ne peut que jouer en sa faveur, la présidente du FN choisit de rester sobre et de laisser les événements plaider sa cause. Dans son discours de rentrée, la dirigeante frontiste décide ainsi de répéter, sans forcer, les fondamentaux de son argumentaire habituel. Elle a ainsi de nouveau épinglé «la mondialisation sauvage», «la dérégulation qui entraîne le chômage de masse et les salaires de misère» et «la loi El-Khomri qui enlève aux salariés sans rien donner aux entreprises». Par la suite, l'eurodéputée en quête de crédibilité présidentielle s'est identifiée à Theresa May, la Première ministre britannique chargée de faire sortir son pays de l'Union européenne, qui «ne prend pas son rôle à la légère». Marine Le Pen a par ailleurs annoncé la création d'un nouveau collectif baptisé «Vivre dans nos campagnes». Elle a également donné sa définition de la fonction présidentielle dans une anaphore qui rappelle fortement le «moi président» de François Hollande avant le second tour de la dernière présidentielle : «Présider, c'est prévoir pour anticiper [...], c'est refuser le prisme trompeur de la bien-pensance qui conclut au déni de réalité. Je dis que présider, c'est conduire une nation vers son unité, à sa prospérité, à son rayonnement politique et culturel [...] Je dis que présider, c'est se comporter en chef de l'État [...] Je dis que présider, c'est se sentir le gardien d'un peuple, d'une nation. Présider réellement, c'est être libre». La présidente du FN est donc restée fidèle à sa ligne de conduite en insistant sur l'économie, se faisant plus discrète sur la sécurité et l'immigration jadis si chères à son père. «Nos adversaires mettent en avant nos thématiques traditionnelles. Mais ils n'ont plus de crédibilité. Ils travaillent pour nous», juge Wallerand de Saint-Just, fidèle lieutenant frontiste depuis plusieurs décennies. Se proclamant candidate de «la France apaisée», Marine Le Pen, jugée trop clivante par une partie des Français, n'a pas non plus oublié de régler leur compte aux «élites» et plus précisément à ses adversaires politiques. Elle s'en est notamment prise à François Hollande sans le nommer, accusant le pouvoir d'être «toujours en retard sur la réalité qui court». Et à Nicolas Sarkozy, qui s'est rendu au Maroc pour rencontrer le roi d'Arabie saoudite et «fait allégeance aux promoteurs mondiaux du wahhabisme». Elle a également insisté sur sa liberté vis-à-vis des puissances de l'argent, des politiques, mais aussi des médias. Un discours somme toute classique, Marine Le Pen confirmant la volonté du FN de rester désormais loin des coups d'éclats et des scandales dont raffolait son père. Reste à savoir si cette stratégie sera gagnante et surtout si les différentes personnalités qui composent le Front national sauront faire preuve d'autant de retenue que leur présidente et éviter la mauvaise publicité pour un parti dont le moindre dérapage devient toujours affaire d'État.

F. M.

Vatican

Mère Teresa, au service des plus pauvres, canonisée par le pape François

Mère Teresa de Calcutta, qui a dédié sa vie aux plus déshérités en vivant dans une austérité totale, a été déclarée sainte hier par le pape François lors d'une messe de canonisation célébrée sur la place Saint-Pierre devant quelque 120 000 fidèles.

Le pape a toutefois souligné hier qu'il sera «un peu difficile de l'appeler sainte Teresa». «Sa sainteté nous est si proche, si tendre et si féconde que spontanément nous continuerons de lui dire "mère Teresa"», a-t-il souligné lors d'une homélie.

A l'issue de la cérémonie, le pape a offert un déjeuner à 1 500 personnes sans ressources, venues de toute l'Italie pour s'attabler au Vatican autour d'une pizza napolitaine.

Sur la façade de la basilique Saint-Pierre, un portrait géant de Mère Teresa trônait hier, sous un ciel bleu et un soleil de plomb.

«Nous déclarons la bienheureuse Teresa de Calcutta sainte et nous l'inscrivons parmi les saints, en décrétant qu'elle soit vénérée en tant que telle par toute l'Eglise», a déclaré sous les

applaudissements le pape François, en prononçant en latin la formule de canonisation rituelle au début d'une messe de deux heures. Mère Teresa sera inscrite au calendrier liturgique le 5 septembre, jour de sa mort.

Le pape François a été ovationné avec ferveur par une foule dense, en cheminant autour de la place Saint-Pierre à bord de la papamobile, peu après la célébration.

Les Indiens, nombreux sur la place Saint-Pierre hier, affichaient une immense fierté pour la petite religieuse albanaise devenue une icône mondiale en aidant les plus démunis de Calcutta. «Elle a vécu comme une femme simple, sans aucun luxe, au service des pauvres», admire, Ancy Baby Thomas, une Indienne drapée d'un sari coloré.

Le rituel catholique de la canonisation nécessite deux miracles attribués au futur saint.

Un Brésilien, dont le témoignage a ouvert la voie à la canonisation de Mère Teresa, a raconté vendredi devant la presse conviée au Vatican (600 journalistes étaient accrédités pour

la canonisation) comment il s'était, selon lui, brusquement remis de tumeurs au cerveau en 2008 grâce aux prières répétées adressées à la religieuse.

Elle était «une infatigable bienfaitrice de l'humanité», avait lancé Jean Paul II lors de sa béatification en 2003.

Mère Teresa – née en 1910 dans une famille albanaise à Skopje et décédée le 5 septembre 1997 dans la maison-mère de sa congrégation à Calcutta – a reçu le Prix Nobel de la paix en 1979. Elle avait alors jeté un froid en affirmant lors de la remise de son prix que l'avortement était la plus grande force de destruction de la paix aujourd'hui.

En 1950, elle avait fondé en Inde les Missionnaires de la Charité, qui comptent aujourd'hui 5 000 religieuses consacrant leur vie aux plus pauvres et vivant dans une grande austérité. Des écrits publiés après sa mort ont révélé en outre qu'elle s'est sentie rejetée par Dieu pendant la majeure partie de sa vie, allant jusqu'à douter de son existence.



Rencontres cinématographiques de Béjaïa

«Kendil el Bahr» ouvre le festival

■ Le long métrage de fiction «Kendil el Bahr» (la femme méduse) a été projeté samedi soir à Béjaïa dans le cadre de la quatorzième édition des Rencontres cinématographiques de cette ville. Ce film, dénonçant la violence contre les femmes, relate l'histoire de Nefissa, mère-épouse, qui a vécu un drame.

Par Abila Selles

«**K**endil el Bahr» (la femme méduse), co-signé en 2016 par Damien Ounouri et Adila Bendimerad, a ouvert avec «punch», samedi soir, à la cinémathèque de Béjaïa, la quatorzième édition des Rencontres cinématographiques de Béjaïa.

L'œuvre, présentée déjà en compétition à l'occasion de la quinzaine des réalisateurs de Cannes (France), a accroché en effet par son audace, célébrant la sensualité féminine, son originalité, mêlant la mythologie au fantasme, et ses prouesses techniques, étant réalisée pour l'essentiel de son déroulement dans ou sous l'eau.

Un film singulier, difficile à catégoriser tant ses facettes sont multiples, empruntant tantôt aux «revenge movies», tantôt aux «comédies sentimentales» et souvent à un «odieux drame» dont la conjonction l'a assurément magnifié.

«Kendil el Bahr» déroule l'histoire d'une mère-épouse, «Nefissa», débordante de sensualité et de vie, qui par un jour de plage, se retrouve, malencontreusement nez à nez avec un groupe de baigneurs qui la prend à partie, la violente puis la

tue en la noyant sous le regard fermé de tous les estivants. Son crime : avoir nagé loin du rivage et dans une tenue jugée aguichante, donc immorale.

Le film propulse droit dans la violence faite aux femmes et l'expose violemment, en annihilant la frontière qui unit le réel au fictif, la vague à la contre-vague.

Le fait divers est là, têtue, planté dans toute son acuité, et révélant une violence sociale antique qui fait que «la femme n'est pas seulement une victime.

Mais elle aussi un bouc émissaire», fera valoir un cinéaste participant au débat autour du film, dénonçant les archaïsmes des sociétés patriarcales.

«Nefissa» ne meurt pas vraiment pour autant. Elle ressuscite sous la forme d'un monstre de mer qui, en guise de revanche, sème la peur et la mort, sans jamais se rassasier. Un animal mythologique, sans distinction connue.

«Nous avons juste voulu continuer l'histoire au-delà de la mort», a expliqué Adila Bendimerad, qui avoue s'être employée seulement à raconter une histoire, sans référence à des légendes ou des mythes populaires.

«Le film a manqué d'ambition dans son contenu. Il a gratté sur la surface des choses», notera

un spectateur, qui trouve toutefois que l'œuvre d'une quarantaine de minutes est susceptible de muer en long métrage, pour peu qu'il prenne la peine de s'enrichir et de se documenter.

Même dans sa forme actuelle, l'œuvre reste digeste et prenante. Sa projection, en deuxième partie de la soirée, a jeté l'ombre sur le film libanais «3:30» de Hussein Ibrahim, un court métrage de 3 minutes sur les années de braise au Liban.

A.S.



En l'absence des maîtres de la musique diwan

La nouvelle génération assure le show

Un spectacle musical oscillant entre le diwan traditionnel et le Maya festif a vu briller, samedi soir à Béchar, la jeune génération d'interprètes de musique diwan dont certains font preuve d'une grande maturité artistique.

Se produisant en compétition du 10^e Festival national de musique diwan qui se tient à Béchar depuis vendredi, la troupe «Jil Diwan El Kandoussi», de la localité de Kenadsa, a enchanté le public par une prestation marquée de justesse et de maîtrise instrumentale et vocale.

Fondée en 2011, cette troupe composée de jeunes musiciens

âgés de moins de 23 ans a ébloui son auditoire avec la puissance de son jeu au tbel, une particularité des troupes de Kenadsa, sa chorégraphie Koyo, son occupation de l'espace scénique ou encore par l'harmonie et la puissance des voix de sa chorale. Descendant d'une famille de praticiens, cette jeune troupe, pourtant adepte de la fusion et de la musique contemporaine, a adapté son répertoire à la compétition de ce festival qui exige un programme de 20mn purement traditionnel.

Dans un registre franchement puisé dans les diwan de l'Oranie,

la troupe «Houda Diwan» de Tlemcen a également captivé le public de Béchar, moyennement nombreux en cette veille de rentrée scolaire, par un programme marqué par le choix de textes authentiques, puisés dans le rituel et peu courants sur scène.

Cette jeune troupe qui activait dans un registre folklorique, a repris depuis quelques années le flambeau d'une ancienne «Mhella» (confrérie) et participe aujourd'hui aux wâadate pour s'imprégner de l'enseignement des praticiens.

Cette soirée a également connu l'entrée en lice des

«Ouled Sidi Blel» de Mascara, une formation qui est sortie du registre diwan exigé dans le règlement de la compétition, avec une prestation basée uniquement sur la chorégraphie.

En seconde partie de soirée, le public a eu le plaisir de découvrir les «Foursan Maghnia» qui ont installé une ambiance très festive au stade olympique du 18-Février, un spectacle du genre Maya inspiré des «Ouled El Hadja Maghnia» qui se base sur un texte court et répété soutenu par un grand nombre d'instruments de percussion.

L.B.

Festival du film de femmes de Salé

«Ma famille entre deux terres» de Nadja Harek en lice

Le film documentaire «Ma famille entre deux terres», de la réalisatrice franco-algérienne Nadja Harek, sera en compétition officielle au 10^e Festival international du film de femmes de Salé (nord du Maroc), prévu du 16 au 21 septembre, indiquent les organisateurs. Sorti en 2015, «Ma famille entre deux terres» concourra avec cinq autres documentaires de Tunisie, du Maroc, de Jordanie, du Niger et de France, pays invité de cette édition. Le documentaire de 52 mn

traite des conséquences de l'exil et du déracinement à travers l'histoire d'une famille immigrée en Haute-Savoie (France) dans les années 1970 qui, après quarante ans d'exil, a décidé de retourner en Algérie. Selon la réalisatrice qui raconte l'histoire de sa propre famille, le film propose une «démarche intime qui met en lumière les déchirements occasionnés par l'immigration». Le documentaire avait participé dans plusieurs manifestations cinématographiques, notamment

en France, au Festival du cinéma méditerranéen de Montpellier et le Festival de cinéma de Rennes Métropole. Parallèlement aux documentaires, le festival comprend également une sélection «longs métrages» qui mettra en compétition douze films de France, d'Allemagne, du Liban, d'Égypte et du Brésil, entre autres, en plus d'une section non compétitive dédiée aux films en rapport avec le cinéma féminin. Un jury composé de réalisateurs, de critiques de cinéma et

de journalistes, décerne trois prix : Grand Prix, prix du jury et celui du scénario. Des ateliers d'écriture scénaristique encadrés par des professionnels, des rencontres-débats, des projections spéciales ainsi que des hommages à des figures du cinéma sont au programme de ce rendez-vous annuel. Deux documentaires algériens, «10949 femmes» de Nassima Guessoum et «Bakhta et ses filles» d'Alima Arouali avaient participé à l'édition 2015. F.H.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Complexe sportif 18-Février de Béchar

Jusqu'au 6 septembre : 10^e Festival national de musique diwane.

Centre culturel Mustapha-Kateb

Jusqu'au 5 septembre : Exposition collective d'artisanat.

Galerie de l'hôtel Sofitel (El-Hamma, Alger)

Jusqu'au 6 septembre : Exposition de peinture «Couleurs d'Algérie» de l'artiste Khelifa Sultane Hakim.

Palais de la culture Moufdi-Zakaria

Jusqu'au 17 septembre : Exposition d'art plastique intitulée «Du makam à la nouba».

Institut français d'Alger

22 septembre à 19h30 : Une troupe de danse hip-hop gérée par le chorégraphe et chef de troupe Hervé Koubi dévoile un projet atypique : «Ce que le jour doit à la nuit».

Salle Ibn Khaldoun

Chaque vendredi et samedi du mois de septembre : Projection du long métrage «Comme des bêtes».

Chaque lundi et mercredi du mois de septembre :

Projection de «SOS fantômes».

Les vendredis, samedis et jeudis du mois de septembre :

Projection de «Suicide squad».

Cinémathèque de Béjaïa et théâtre régional Abdelmalek-Bougermouh

Jusqu'au 9 septembre : 14^e Rencontres cinématographiques de Béjaïa.

Librairie Chaïb-Dzair (Alger)

Mardi 6 septembre : Rencontre autour du thème «Livre : 5 000 ans d'histoire». Conférence sur l'histoire universelle du livre avec Sid-Ali Sakhrî, libraire-éditeur.

Samedi 10 septembre :

Débat autour de l'ouvrage «Combats étudiants pour l'indépendance de l'Algérie, UNEA-UGEMA (1955-1962)», avec son auteur Dominique Wallon, suivi d'une vente-dédicace.

Coup-franc direct

Les clubs devront prendre leurs responsabilités

Par Mahfoud M.

Ayant jubilé après avoir eu connaissance de la décision de la police de revenir dans les stades, les dirigeants des clubs pensent, peut-être, qu'ils ne devraient pas s'inquiéter maintenant et rejeteront encore une fois la balle sur les éléments de l'ordre pour assurer la sécurité dans les stades. Ont-ils raison de penser de la sorte et de ne pas s'inquiéter quant au sort des autres matchs que joueront leurs équipes respectives ? Ils ont, en tout cas, tort de penser de la sorte et se doivent de comprendre qu'il est nécessaire de prendre leurs responsabilités dans les tout prochains jours pour éviter tout autre problème à l'avenir. C'est justement le laisser-aller des dirigeants de clubs qui a conduit à cette situation et qui fait que ces responsables se doivent de réviser leur position et de contribuer, de leur côté, à la sécurisation des enceintes sportives, sachant qu'aucun de ces clubs n'avait respecté les premières dispositions en installant les stadiers qui devaient prendre leurs positions dans les stades depuis déjà quelque temps. Les présidents de clubs se doivent d'être très à cheval quant à la sécurisation des stades en plus du fait qu'ils ne doivent plus refaire les mêmes erreurs du passé, à savoir, de protéger les fans qui se montreraient violents et qui seraient arrêtés par les services d'ordre.

M. M.

CAN (éliminatoires 2017)

La Côte d'Ivoire passe difficilement

LA CÔTE D'IVOIRE s'est qualifiée pour la CAN 2017 en faisant match nul face à la Sierra Leone (1-1). Mais les Elephants ont tremblé jusqu'au bout. Tenante du titre, la Côte d'Ivoire a obtenu son ticket pour disputer la CAN 2017 au Gabon après son match nul contre la Sierra Leone (1-1). Mais les joueurs de Michel Dussuyer ont tremblé jusqu'au bout, sachant qu'une défaite les éliminait au profit de leurs adversaires du jour. Pourtant, en première période, les Elephants avaient pris l'avantage sur un superbe retour de Kodjia (1-0, 37'). Mais après la pause, la Sierra Leone a égalisé par Kamara, buteur de la tête après un coup franc (1-1, 67'). Et, alors que les Ivoiriens auraient pu reprendre l'avantage à plusieurs occasions, à l'image de cette frappe de N'Guessan heurtant le poteau (86'), ils se sont fait un frayeur monstre au bout du temps additionnel. Sur le dernier corner de la rencontre, un joueur de la Sierra Leone a repris de la tête le ballon... repoussé en catastrophe

sur la ligne de but par Gbohouno, secondé par N'Guessan (90e+5) ! Une fin d'autant plus cruelle pour les Leone Stars qu'ils auraient pu bénéficier d'un penalty pour une faute d'Adama Traoré juste auparavant (90'). Le Ghana accroché, le Nigeria gagne Le Cap-Vert éliminé par la Libye Six sur six pour le Sénégal Le Cameroun finit sur un succès

Le Ghana accroché, le Nigeria gagne

De son côté, le Ghana a fait match nul face au Rwanda (1-1) tandis que le Nigeria a dominé la Tanzanie (1-0) dans ces mêmes qualifications. Le Ghana a été accroché par le Rwanda (1-1) lors de son dernier match. Un nul sans conséquence pour les Black Stars, déjà qualifiés pour la compétition continentale. Le Rwanda, lui, ne peut plus rien espérer. Lui aussi privé de phase finale, le Nigeria a décroché sa première victoire lors de ses éliminatoires contre la Tanzanie grâce à l'heanacho (1-0, 79').

Athlétisme

Bourrada souhaite continuer avec Mahour-Bacha

LE DÉCATHLONIEN algérien Larbi Bourrada, conseillé par son entraîneur Ahmed Mahour-Bacha de passer sous la houlette d'un technicien étranger à son retour de Rio pour mieux progresser, a affirmé qu'il n'a «*toujours rien entrepris dans ce sens*» en marge de la signature d'un contrat de sponsoring samedi à Alger. «*Je ne songe pas à changer d'entraîneur dans l'immédiat. Je continue à travailler avec Ahmed Mahour-Bacha pour préparer le meeting international de Talence, qui sera mon dernier cette saison*», a précisé le champion d'Afrique en titre. Bourrada, ayant décroché la 5^e place aux dernières olympiades avec un total de 8 521 points, a été conseillé par son entraîneur d'aller se préparer à l'étranger, où il disposera de plus de moyens pour progresser et améliorer ses performances. «*Les moyens de préparation et de récupération dont nous disposons en Algérie sont assez limités. Bourrada gagnerait donc à aller travailler à l'étranger pour atteindre un meilleur niveau, qui*

lui permettra peut-être de monter sur le podium lors de futures grandes compétitions» avait préconisé Mahour-Bacha devant la presse, quelques jours après son retour de Rio. Bourrada (28 ans) va clôturer sa saison sportive par une participation au meeting international «Decastar» de Talence, prévu les 17 et 18 septembre courant en France. «*Le résultat ne sera pas vraiment important. Le principal intérêt pour moi sera de lancer la préparation de la prochaine saison*» a expliqué l'athlète, juste après la signature de son contrat de partenariat avec le fabricant local de matériels électroniques, IRIS. Le meeting «Decastar» est considéré comme une prestigieuse compétition, qui fêtera ses 40 ans cette année. Il est considéré aussi comme la dernière étape du Challenge Mondial IAAF et devrait donc drainer les meilleurs décathloniens du moment, tels que le médaillé d'argent à Rio, le Français Kevin Meyer, le Grenadien Felix Kurt ou encore le Tchèque Adam Helcelet. Ce qui permettra à Bourrada de bien

jauger ses capacités avant l'entame de la prochaine saison. Le champion d'Afrique en titre, qui s'entraîne actuellement en Algérie, a annoncé qu'il se rendra en France le 15 septembre courant, soit 48 heures avant le début de cette compétition. Bourrada a signé samedi à Alger un partenariat de quatre ans avec le fabricant local de matériels électroniques et électromagnétiques, IRIS.

«*C'est un immense honneur pour nous de faire équipe avec un grand champion comme Bourrada*» a indiqué le Directeur-Général adjoint de la firme, Djamel Guidoum, ayant toutefois refusé de divulguer le montant de cette transaction.

«*Bourrada a tenu à ce que certains aspects, comme le volet financier, restent confidentiels et nous respectons sa décision*», a expliqué Guidoum devant les journalistes, relativement nombreux à avoir assisté à cette signature, effectuée à la salle de conférences du terrain de Golf de Dely-Ibrahim.

MC Alger

Menad veut améliorer le jeu offensif

■ Le coach du Mouloudia d'Alger, Djamel Menad, souhaite améliorer le jeu offensif de sa formation avant le prochain match du championnat qui opposera le Doyen des clubs algériens à la formation du CA Batna, samedi prochain.

Par Mahfoud M.

Pour Menad, il faudra trouver et vite des solutions qui devraient lui permettre de remporter ce match qui reste important à ses yeux. Malgré le fait que le Mouloudia a remporté son match face à l'USM El Harrach, mais reste que le coach de la formation algéroise considère qu'il lui reste encore du travail à accomplir et qu'il faudra donc qu'il se donne à fond pour tenter d'apporter la touche qui permettra à son effectif d'être plus performant lors des prochains matchs qui attendent les gars de Bab El Oued qui se donneront à fond pour tenter de remporter leur deuxième match consécutif après le derby face aux Harrachis. En outre, ce qui inquiète le plus le coach Menad, s'est le terrain du stade Bologhine qui devrait handicaper, sachant que ses joueurs ont du mal à évoluer sur ce terrain, qui reste exigüe et pour cela il faudra trouver des solutions afin de transpercer la défense adverse. Pour cela, le driver du Mouloudia comptera beaucoup sur les coups de pieds arrêtés, avec le spécialiste-maison, Abderrahmane Hachoud, qui devra être prêt à être déterminant encore une fois et donner l'avantage à son team. Il y aura aussi un autre atout qui se trouve être l'ancien défenseur du MOB, Mebarakou qui se débrouille bien aussi sur les balles arrêtées et qui devrait apporter aussi sa contribution. L'essentiel pour le coach des Vert et Rouge et que son équipe devra exploiter

Le coach du Doyen cherche des solutions



PH. > D. K.

toutes les occasions qui pourraient se présenter pour réussir une rencontre parfaite et prendre les trois points du succès qui restent très importants pour la

formation algéroise qui en cas de succès pourrait envisager de lancer sa course pour le titre, surtout que tous les moyens ont été mis pour réussir ce défi. M.

Ishak Belfodil

«J'aime jouer derrière un attaquant»

Vingt-quatre heures après son officialisation au Standard, Ishak Belfodil se voyait offrir hier ses premières minutes de jeu en amical contre Marseille, match où il aura contribué à la victoire des Rouches (3-0).

En dépit de son gabarit (1,92m/86kg), l'attaquant algérien n'est pas un avant-centre de métier, il se définit plutôt comme un second attaquant voire plus un «numéro 10». Mais l'ancien de Bologne prend tout de même plaisir à marquer, bien évidemment. «*Cela m'a fait plaisir de marquer, mais surtout de courir*», a-t-il expliqué au quotidien «La Dernière Heure».

Et d'évoquer un peu plus ses caractéristiques et autres qualités: «*J'ai repris il y a un mois aux Emirats, mais je me suis entretenu personnellement car je savais que je voulais revenir en Europe.*

J'avais donc besoin de me dépenser ce vendredi... Vous l'avez vu : je ne suis pas un attaquant statique. J'aime courir, faire des appels, libérer des espaces. Je ne suis pas un 9, mais un 10. J'aime jouer derrière un autre attaquant. Mais je peux jouer partout devant.»

Après s'être libéré de son contrat avec les Émirati de Bani Yas, le joueur de 24 ans constituait une bonne affaire pour les clubs européens. Dès lors, le choix du club liégeois a interpellé. «*Si j'avais privilégié l'argent, je serais resté aux Emirats. J'avais des touches en France, mais l'Europa League a influencé mon choix. Le Standard est un club très chaud : certains clubs italiens n'ont pas autant d'abonnés. Et on est ambitieux : on veut jouer les premiers rôles !*» a justifié l'Algérien.

Ligue 1 (J3)

DRBT-USMA programmé le 09 septembre

LE MATCH DRB Tadjenanet-USM Alger, comptant pour la troisième journée du championnat de Ligue 1 algérienne, a été avancé de 24 heures et aura lieu vendredi 9 septembre à 17h, selon le programme modifié et publié sur le site officiel de la Ligue de football professionnel (LFP).

Pour sa part, la rencontre CR Belouizdad-JS Saoura dans le cadre de la même journée, a été programmée pour jeudi 8 septembre à partir de 19h, elle sera précédée par le match des équipes réserves qui débutera à 16h et à huis clos.

La LFP a également fixé à 21h le coup d'envoi du match CS Constantine-MO Béjaïa, samedi 10 septembre, un rendez-vous qui sera retransmis sur le petit écran tout comme la rencontre DRBT-USMA, indique-t-on de même source.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Près de 5 quintaux de kif traités saisis à Tlemcen

Sept narcotrafiquants arrêtés



SEPT NARCOTRAFIQUANTS ont été arrêtés et près de 5 quintaux de kif traités saisis vendredi à Maghnia par des éléments de la Gendarmerie nationale en coordination avec un détachement de l'Armée nationale populaire, indique samedi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, des éléments de la Gendarmerie nationale

d'Oran en coordination avec un détachement de l'ANP ont appréhendé, le 2 septembre 2016, sept narcotrafiquants et saisi une grande quantité de kif traité s'élevant à 4 quintaux et 80 kilogrammes au niveau du douar Ouled kaddour Maghnia (Tlemcen), ainsi que 4 véhicules, une somme d'argent de dix millions de centimes et 10 téléphones portables», précise la même source.

Saisie de plus de 270 kg de kif traité à Nedroma

LES ÉLÉMENTS de la sûreté de la daïra de Nedroma ont procédé à la saisie de 271 kg de kif traité dissimulés dans un garage, a-t-on appris, dimanche du service de la communication de la sûreté de wilaya. A l'issue des investigations menées par ce service sur un suspect connu pour ses activités de contrebande et activement recherché, la police a réussi à localiser, à Nedroma, un garage appartenant à l'oncle du suspect, ser-

vant à cacher la marchandise prohibée, ajoute-t-on. La perquisition du garage, sur ordre du procureur de la République près le tribunal de Nedroma, a donné lieu à la découverte de la quantité de drogue emballée dans dix sacs. L'opération a permis d'arrêter le propriétaire du local, âgé de 65 ans et la saisie du véhicule utilisé pour le transport de la drogue, précise-t-on de même source.

Halim K.

Guelma

Arrestation d'un mineur, auteur d'un crime

UN MINEUR âgé de 15 ans a été arrêté pour meurtre commis contre un jeune de 20 ans à la commune de Djeballah Khemissi (15 km au nord-est de Guelma), a-t-on appris samedi auprès de la cellule de l'information et de la communication du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Guelma. Suite à des informations parvenues du service des urgences de l'établissement hospitalier de Boumahra Ahmed soulignant l'admission, dans la nuit de jeudi à vendredi, d'un jeune homme

qui a succombé à ses blessures, la brigade de la Gendarmerie nationale de Beni Mezline a déclenché une enquête, a précisé la même source. Les investigations ont permis d'identifier et d'arrêter le mis en cause, a-t-on ajouté indiquant que l'adolescent arrêté a déclaré qu'une altercation s'est déclenchée entre lui et la victime et qu'il lui avait asséné, avec une pierre, un coup sur la tête. Le mis en cause sera prochainement présenté devant le procureur de la République, a-t-on conclu.

K. L.

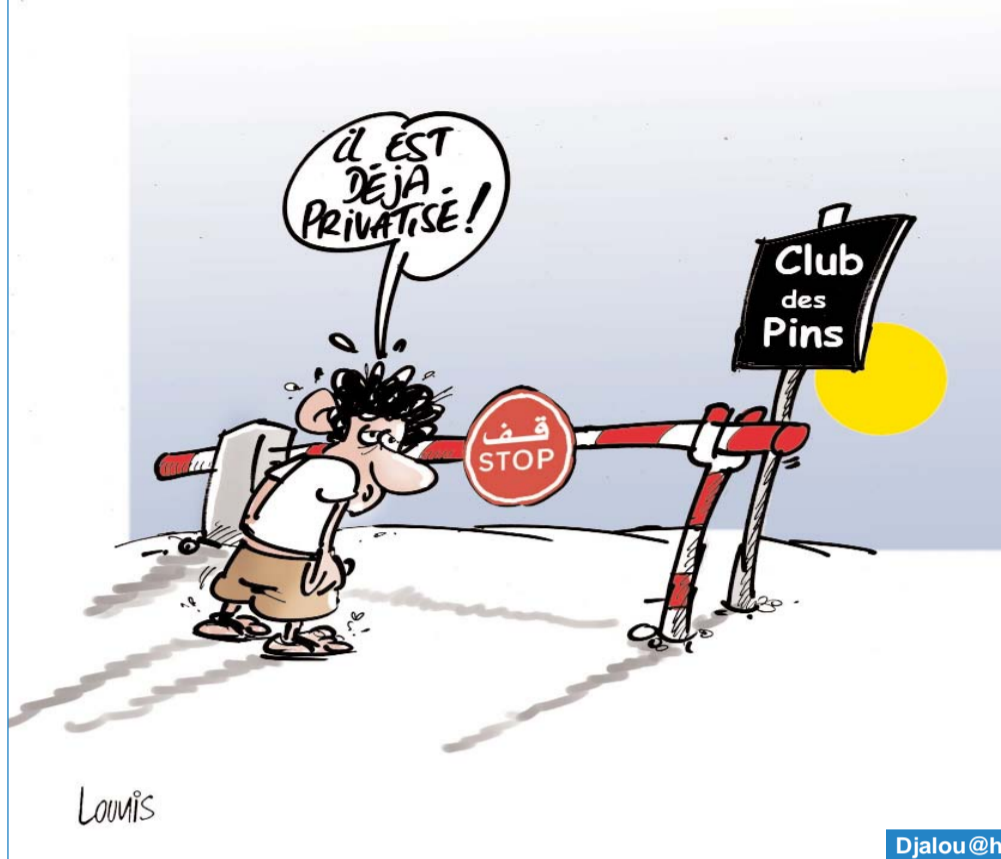
Tamanrasset et In Guezzam

12 contrebandiers arrêtés par les forces de l'ANP

DOUZE contrebandiers ont été arrêtés samedi à Tamanrasset et In Guezzam par des détachements de l'Armée nationale populaire qui ont également saisi divers produits destinés à la contrebande, indique dimanche un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire, ont arrêté le 3 septembre 2016 à Tamanrasset et In Guezzam, douze contrebandiers et saisi deux véhicules tout-terrain, une moto, 57 détecteurs de métaux, 22 marteaux piqueurs et des outils de détonation», précise le MDN. Par ailleurs, des éléments des gardes-frontières «ont intercepté, à Tlemcen 11 immigrants clandestins, de différentes nationalités, alors que d'autres ont été arrêtés à Ouargla (4^e Région militaire) par des éléments de la Gendarmerie nationale». A Annaba, des unités des gardes-côtes «ont déjoué une tentative d'émigration clandestine de 26 personnes à bord d'embarcations de construction artisanale», rapporte enfin la même source.

Siham N.

Club des Pins va être privatisé



Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou

87 plaintes de citoyens contre des commerçants

Des plaintes de citoyens ont été enregistrées par les services de la direction locale du commerce de Tizi Ouzou contre des commerçants pour manquement aux règles régissant l'activité commerciale.

Par Hamid M.

Plus de 87 plaintes ont été recensées cet été, selon le bilan établi par la même direction. Le traitement de 26 parmi ces plaintes a donné lieu à l'établissement de 6 procès-verbaux à l'encontre des auteurs d'infractions commerciales en plus de la fermeture de 3 commerces. Tandis que 6 plaintes ont été résolues par conciliation entre leurs auteurs et les commerçants mis en cause. Douze plaintes étaient infondées. A noter par ailleurs, que durant cet été, la même direction a effectué 10 700 interventions ayant abouti à la fermeture de 41 commerces. Alors qu'une quantité totale de 14 tonnes de produits avariés a été saisie essentiellement de la viande blanche et des



olives de conserves. Ces produits ne répondent pas aux normes requises pour leur commercialisation.

H. M.

Ouverture de neuf enquêtes économiques

LA DIRECTION du commerce de Tizi-Ouzou a ouvert neuf enquêtes économiques, sur la qualité et la sécurité de certains produits, a-t-on appris dimanche de son directeur, Doguemane Akacha. Ces enquêtes en cours, ciblent les engrais agricoles, les agences immobilières, les agences de vente de véhicules, les unités de production d'eau minérale, les produits carnés transformés et en conserve (viande hachée, pâtés), l'aliment du bétail, les produits électroménagers, les centres commerciaux, et les œufs, a-t-il détaillé. Plusieurs aspects seront pris en

charge dans le cadre de ces enquêtes, en fonction de la nature du produit, dont l'hygiène et les conditions de stockage et d'organisation des espaces au niveau des centres commerciaux, la traçabilité du produit et son identification pour ce qui est des œufs, et la consommation énergétique des équipements électroménagers. A propos de ce dernier produit, M. Doguemane a précisé que cette enquête a été lancée en prévision de la mise en place de la taxe sur la consommation énergétique et dont le but est d'inciter les fabricants à produire des

équipements électroménagers à faible consommation et d'encourager le produit économique. Ces enquêtes qui entrent dans le cadre d'un plan national visant l'organisation de l'activité commerciale, ont pour objectif la réduction du risque alimentaire et l'information du consommateur sur le produit qu'il achète, son mode de conservation (lorsqu'il s'agit de produits alimentaires), et sa provenance, la réduction de la consommation énergétique, et l'organisation de l'activité commerciale, notamment.

K. L.